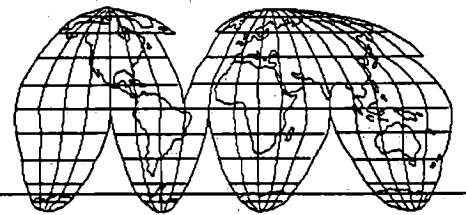


Du 17 au 23 novembre 1994



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Direction des communications sur la politique étrangère (BCF)

(available in English)

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL
COMMUNIQUÉS :**

M. Ouellet participera à une cérémonie au Vatican

Le 22 novembre 1994, n° 234

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé qu'il dirigera la délégation du Canada qui doit se rendre au Vatican pour le consistoire, au cours duquel le très révérend Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal, sera élevé à la fonction cardinalice, avec 29 autres de ses collègues. La cérémonie aura lieu le 26 novembre. . . . Né en 1936, M^{gr} Turcotte a été ordonné en 1959. Il a milité au sein de groupes d'action sociale catholiques s'occupant des pauvres et des chômeurs. M^{gr} Turcotte a été nommé archevêque de Montréal en 1990. Son élévation à la pourpre cardinalice portera à quatre le nombre de cardinaux au Canada.

**M. Ouellet félicite les Mozambicains du succès des élections
et annonce l'octroi de 2 millions de dollars d'aide au
rapatriement**

Le 21 novembre 1994, n° 233

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a félicité le peuple du Mozambique d'avoir tenu les premières élections pluripartites de son histoire. Déclarées libres et honnêtes par les Nations Unies, ces élections sont le couronnement d'un processus de paix qui a mis fin à 16 années de guerre civile. «La forte participation au scrutin ainsi que les conditions paisibles dans lesquelles celui-ci s'est déroulé montrent la volonté des Mozambicains de mettre fin au conflit qui a dévasté leur pays, a dit M. Ouellet. Il appartient maintenant aux dirigeants nouvellement élus de se prévaloir de leur mandat pour travailler à la réconciliation nationale et à la reconstruction du pays.» Le Canada a apporté une aide technique et financière au processus électoral. Des Canadiens ont également fait partie d'équipes d'observation des élections mandatées par les Nations Unies et par les organisations non gouvernementales. Pour appuyer les efforts de réconciliation au Mozambique, M. Ouellet a annoncé que l'Agence canadienne de développement international accorderait une contribution supplémentaire de 2 millions de dollars au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, afin d'aider celui-ci à rapatrier les Mozambicains qui ont fui dans les pays voisins.

**M. Ouellet visite la Russie et se rend à des réunions de l'OTAN à
Bruxelles et au Sommet de la CSCE à Budapest**

Le 21 novembre 1994, n° 232

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé qu'il effectuera une visite de travail en Russie du 28 au 30 novembre, se rendra à des réunions ministérielles de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) à Bruxelles les 1^{er} et 2 décembre ainsi qu'au Sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Budapest les 5 et 6 décembre. Durant son séjour en Russie, M. Ouellet va rencontrer son homologue, le ministre russe des Affaires étrangères, M. Andréi Kozyrev, qui lui avait lancé l'invitation plus tôt cette année. Leurs entretiens doivent porter sur le commerce et l'investissement, l'assistance technique à la Russie, l'élargissement du nombre des membres de l'OTAN, le sommet de la CSCE à Budapest, de même que sur la participation de la Russie au sommet du G-7 qui aura lieu l'été prochain à Halifax. M. Ouellet se rendra ensuite à Bruxelles pour des réunions du Conseil de l'Atlantique Nord (CAN) et du Conseil de coopération nord atlantique (COCONA) de l'OTAN. Les discussions entre les ministres des affaires étrangères du CAN et du COCONA doivent porter sur la situation en Bosnie, l'expansion future de l'OTAN, le programme de Partenariat pour la paix et les questions de sécurité européenne et internationale. Le 5 décembre, M. Ouellet participera au sommet de la CSCE à Budapest. Le sommet doit porter sur des questions telles que la sécurité en Europe, le renforcement du rôle de la CSCE dans la diplomatie préventive, l'implication de la CSCE dans des opérations de maintien de la paix en Europe, et son rôle dans la promotion des droits de la personne et du développement démocratique.

**L'Ontario et le Canada signent un protocole d'entente concernant la
collaboration pour l'expansion du commerce international**

Le 17 novembre 1994, n° 231

La signature d'un protocole d'entente entre l'Ontario et le gouvernement fédéral en vue de mieux coordonner les activités visant à développer le commerce international a été annoncée par le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, le ministre de l'Industrie, M. John Manley,